

Extrait du compte-rendu des débats en séance publique du mardi 27 janvier 2026

Effectifs de la police nationale à Brest

M. le président - La parole est à M. Didier Le Gac, pour exposer sa question, n° 525, relative aux effectifs de la police nationale à Brest.

M. Didier Le Gac. À la veille des prochaines municipales, un sondage réalisé par Elabe pour La Tribune dimanche et BFM nous rappelle que 45 % des Français estiment que la sécurité doit être la priorité de leur prochain maire.

Alors que les politiques de sécurité publique relevaient autrefois de la compétence quasi exclusive de l'État, les citoyens demandent aujourd'hui à leurs maires de s'en saisir. Sur tout le territoire national, c'est donc bien l'articulation entre l'engagement fort de l'État, garant de l'ordre public assuré par la gendarmerie et la police nationale partout en France, et les polices municipales déployées par les communes qui est au cœur des prochains enjeux électoraux.

Dans ma circonscription du Finistère, Brest – la deuxième métropole de Bretagne – n'échappe pas à ce débat, d'autant qu'elle est longtemps restée la seule ville de France de cette taille sans police municipale.

S'agissant de la compétence régalienne de l'État, le département du Finistère, sous l'impulsion des gouvernements qui se sont succédé depuis 2017, a bénéficié de 71 policiers supplémentaires. Très bien. En 2024, des renforts sont encore arrivés au commissariat de Brest : ils ont été salués par tous, notamment par les organisations syndicales dont les attentes étaient fortes, comme vous pouvez l'imaginer.

Malheureusement, depuis 2024, nombre de ceux qui sont partis à la retraite n'ont pas été remplacés. Pourtant, à l'heure où le pays fait face à des enjeux majeurs de lutte contre la délinquance – je pense à la lutte contre le narcotrafic –, les fonctionnaires de police brestois devraient pouvoir disposer des moyens nécessaires pour mener à bien l'ensemble de leurs missions.

La hausse continue de l'activité du commissariat de Brest, conjuguée à un pic attendu de départs en retraite liés à la pyramide des âges de son effectif, fragilise chaque jour un équilibre déjà très précaire sur le terrain.

Alors que le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait, dans sa version initiale, la création de 1 600 équivalents temps plein (ETP) dans la police nationale, je souhaite que ces départs en retraite soient au moins tous compensés et qu'en plus, les effectifs du commissariat de Brest soient renforcés.

Pouvez-vous préciser ce matin quels moyens supplémentaires seront affectés au commissariat de Brest dès 2026 ?

M. le président - La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Marie-Pierre Vedrenne - Même si l'efficacité de l'action publique ne peut se résumer au nombre de fonctionnaires, les forces de l'ordre doivent disposer de moyens humains à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi nous avons augmenté, depuis 2017, les effectifs de la police et de la gendarmerie – vous l'avez rappelé. À ce jour, la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN) du Finistère compte 682 agents, regroupés en unités départementales ou interdépartementales qui peuvent intervenir à tout endroit du département. À la fin de l'année 2016, cet effectif était de 648 agents : sa hausse concrète et mesurable, que vous avez soulignée, est donc bien réelle.

J'ajoute que la DIPN du Finistère dispose aussi de près de 70 réservistes opérationnels. Dans la circonscription de police de Brest, la police nationale s'appuie désormais sur 317 agents, contre 299 en 2016. En 2025, on y comptait 35 gradés et gardiens de la paix de plus qu'en 2016.

La circonscription recevra, au début du mois de février, le renfort de deux policiers dans le cadre d'un appel ponctuel à candidatures.

Les enjeux de sécurité que vous évoquez à Brest comme dans le Finistère sont bien réels, qu'il s'agisse de lutter contre le trafic de stupéfiants, les agressions, les cambriolages ou les violences intrafamiliales. Nous menons un combat sans relâche et nous obtenons des résultats positifs, encourageants, notamment contre la drogue.

Au cours des 11 premiers mois de 2025, plus de 100 opérations visant au démantèlement de points de deal ont ainsi été menées à Brest et près de 1 000 amendes forfaitaires délictuelles pour usage de stupéfiants ont été infligées dans l'ensemble du Finistère. À Brest comme dans tout le département, notre volonté est claire et constante : poursuivre ces batailles avec la plus grande fermeté, car les attentes de nos concitoyens sont celles que vous relayez.

Nous continuerons notre mobilisation et serons très attentifs aux moyens dont doivent disposer nos policiers et nos gendarmes, dont nous saluons l'action.

M. le président - La parole est à M. Didier Le Gac.

M. Didier Le Gac - Vous avez raison de souligner l'engagement très fort des policiers brestois, sur le terrain, tous les jours, et d'évoquer les opérations qu'ils mènent avec succès. Si j'ai bien compris votre réponse, deux policiers rejoindront le commissariat de Brest en 2026. Vous imaginez ma déception : je suis à peu près certain que leur arrivée ne suffira même pas à compenser les départs en retraite. J'espère que cette copie pourra être revue et je sollicite de vous ou du ministère de l'intérieur un rendez-vous rapide, car je ne peux pas me satisfaire de votre réponse. Deux policiers en renfort à Brest en 2026, ce n'est clairement pas satisfaisant !